Commune de DORTAN (01590)

7. Finances
7.5 – Subventions

Nombre de conseillers :

En exercice	:	19
Présents	:	17
Votants	:	19

Date de la convocation :

3 novembre 2026

Vote	
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

OBJET :

TRAVAUX SANITAIRES DE LA MAISON DES SOCIETES PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CD AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026 N° 2026-052

Acte rendu exécutoire après :
- transmission en sous-préfecture de Nantua le 16/11/2026
- affichage du 16/11/2026 au 15/01/2027

Président : Lionel CORNATON, Maire

PRESENTS : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – LAMBERT Yves - DROUINAUD Philippe – SIMONIN Annabelle – MAÎTRE Séverine – DEBOVE RIONDY Alexandra – DALPHIN Marlène - COLLOMB Mariane – PIVARD Michel – DURET Janine - DAVID-HENRIET Christophe – BOUVIER SERRAND Coralie

EXCUSES : BRIDOUX Gérald (pouvoir à COLOMB Pascal) – JOACHY Jean-Paul (pouvoir à Jérôme VERGNE)

Secrétaire de séance : Emeline BAPTISTA

Mme Sandrine FACCHINETTI, Adjointe au Maire déléguée aux finances, rappelle aux conseillers le projet de travaux sur les sanitaires de la Maison des Sociétés. Le coût prévisionnel est estimé, sur la base des devis collectés à 14 803.00€ HT.

Afin de préserver son budget, la commune souhaite faire appel à un accompagnement financier auprès du Conseil Départemental de l'Ain pouvant appuyer ce type de projet de travaux.

Le plan prévisionnel de financement global déposé à l'appui de cette demande, est donc le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Types de dépenses y compris frais annexes	Montant HT	Financeurs	Montant	Taux
Travaux sanitaires stade	14 803.00 €	Conseil départemental de l'Ain	4 441.00 €	30.00%
		Total subventions publiques	**4 441.00 €**	**30.00%**
		Autofinancement	10 362.00 €	70.00%
		Total autofinancement	**10 362.00 €**	**70.00%**
TOTAL GENERAL HT	**14 803.00 €**	**TOTAL GENERAL HT**	**14 803.00 €**	**100.00%**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
L'exposé de Mme FACCHINETTI entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- ADOPTE l'opération de réhabilitation des vestiaires de la Maison des Sociétés, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement, exposés ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions.
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

MAIRIE DE DORTAN 01590 (AIN)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Lionel CORNATON

Accusé de réception d'un acte en préfecture

TRAVAUX SANITAIRES DE LA MAISON DES SOCIETES - PLAN DE

Objet de l'acte : FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN.

Date de décision: 09/11/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 16/11/2026

Numéro de l'acte : DEL2026052

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20261109-DEL2026052-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : DEL 2026052 du 09112026 Plan de finct et dde subvention CD Ain travaux sanitaires MDS.pdf (99_DE-001-210101481-20261116-DEL2026052-DE-1-1_1.pdf)